

OCTOBRE 2025

Bulletin d'information

Le projet éolien du Chemin des Romains



Vue photomontage depuis le parvis de l'église de Chaourse.

Edito

Chers habitants, chères habitantes,

L'année 2025 a été riche en discussions et beaucoup d'avancées ont eu lieu autour du projet éolien.

Tout d'abord, le projet qui a été initié sur la commune de Chaourse s'étend désormais sur la commune de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy. Cela fait suite à de nombreux échanges entre les deux communes et la société wpd. Ce jumelage permettra une plus juste répartition des différentes retombées fiscales et des mesures d'accompagnement.

Ensuite, les nombreux échanges avec le comité de suivi (groupe de travail composé d'élus et d'habitants) et les deux communes, ont permis d'avancer sur le choix de l'implantation de quatre éoliennes dont deux se situent sur chacune des communes et de travailler ensemble sur la proposition de mesures d'accompagnement. Grâce à sa composition, le comité de suivi a su faire émerger les attentes locales et orienter les mesures vers la préservation du pouvoir d'achat de ses habitants et l'aide à la maîtrise des dépenses énergétiques.

Vous trouverez dans ce bulletin des exemples et propositions de mesures sur tous ces sujets en cours d'élaboration. **Nous vous invitons d'ailleurs à venir nous rencontrer lors d'une permanence afin de donner votre avis et pourquoi pas, vos propositions !**

Le comité a également acté le nom qui sera retenu pour ce projet, nous parlerons donc désormais du Projet éolien du Chemin des Romains.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



Baptiste BENOIT
Chef de Projet



Chiffres clés

4
éoliennes de 4,5 MW
de puissance minimale



Equivalent
de la consommation
électrique de

17 000

foyers
alimentés
en électricité



Plus de
43 000 MWh/an
Production électrique estimée



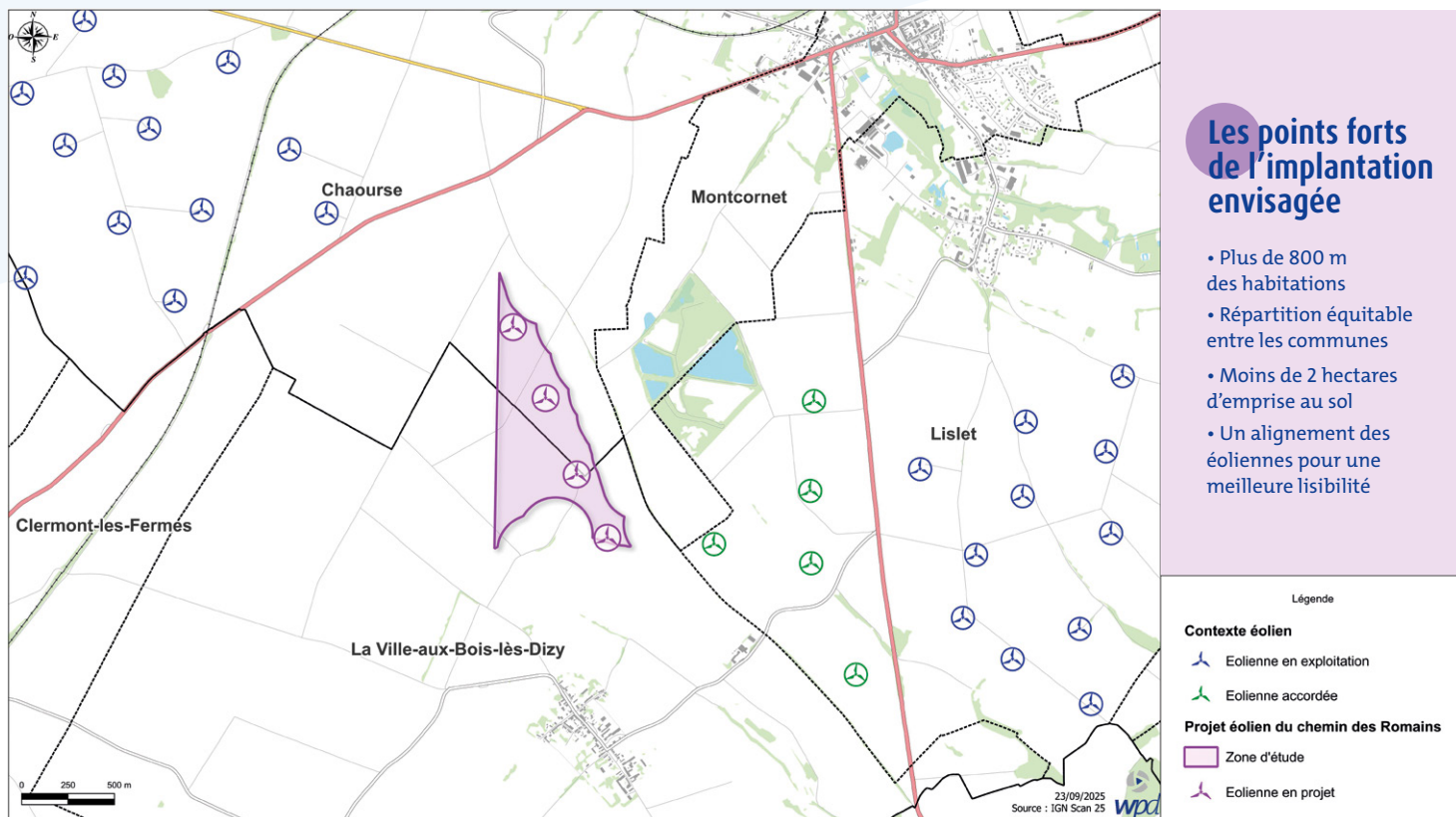
18 MW
Puissance minimale
du projet



La zone du projet se précise

Après des études environnementales, paysagères et techniques, et des mois de développement avec le territoire, le dossier du projet éolien du Chemin des Romains se concrétise.

Carte de l'implantation

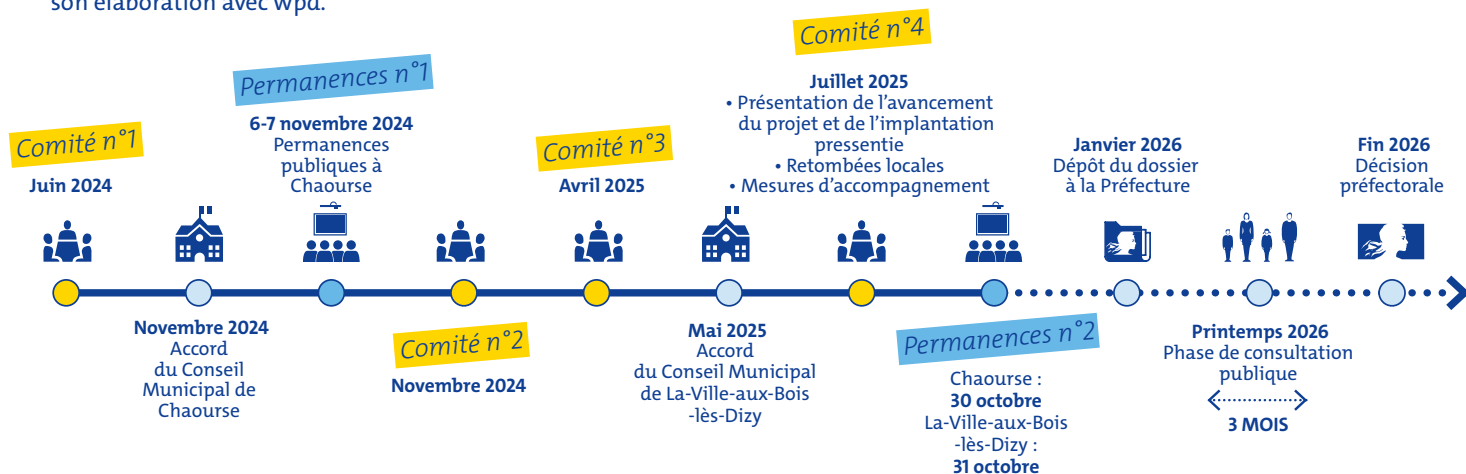


La concertation du projet avance !

Afin de développer un projet en cohérence avec les besoins des habitants et du territoire, de multiples événements ont permis d'avancer sur la définition du projet avec notamment les permanences d'information et la création d'un comité de suivi.

Ce groupe de travail permet d'assurer le lien entre le projet éolien et la commune. Les membres ont ainsi une connaissance précise et régulière de l'avancement du projet et participent à son élaboration avec wpa.

Depuis le lancement du projet, le comité de suivi s'est réuni 4 fois pour travailler sur différentes thématiques :



Les mesures d'accompagnement du projet

Afin de mieux intégrer le projet dans son environnement, des mesures sont mises en œuvre autour du projet éolien. Elles sont co-construites avec les acteurs locaux (associations, élus et habitants).

Ces mesures d'accompagnement doivent être favorables à :

- la biodiversité
- le paysage
- le cadre de vie
- le patrimoine local
- le changement climatique
- le développement durable

Des idées issues de la concertation avec le comité de projet

Lors du dernier comité de projet, de nombreuses idées de mesures ont été évoquées pour le territoire. Voici un aperçu de ce qui pourrait être mis en place sur les communes concernées.



Invitation à la permanence publique

Venez-nous rencontrer et donner vos idées pour les mesures d'accompagnement

Un temps d'échange est prévu pour répondre à toutes les questions et échanger sur le projet et les mesures associées.



Nos questions, vos réponses



Comment valoriser le patrimoine local ?

Comment vous accompagner dans la transition énergétique et écologique ?

Comment réduire votre facture énergétique ?



Venez échanger avec l'équipe de wpd !



Agenda 2025

• **CHAOURSE :**
Permanence publique
le 30 octobre de 16h à 19h
à la Mairie de Chaourse

• **LA VILLE AUX BOIS LÈS DIZY :**
Permanence publique
le 31 octobre de 11h à 14h
à la Mairie de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy

Que faire autour du Chemin des Romains ?

Que faire pour les autres chemins communaux ?

Avec quels partenaires locaux travailler ?



 **wpd** Qui sommes-nous ?

Producteur indépendant d'électricité 100 % renouvelable, wpd est présent en France depuis 2002.
Nos 45 parcs éoliens alimentent l'équivalent de 1,5 million de personnes en électricité verte. L'équipe éolien de wpd emploie 120 personnes en France à travers dix agences réparties sur le territoire national : Troyes, Reims, Dijon, Nancy, Lille, Lyon, Limoges, Cholet, Nantes et Boulogne-Billancourt son siège.

Proximité

Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

À l'écoute

Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets.

Fiabilité

Nous plaçons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter la page internet dédiée au projet éolien du Chemin des Romains : <https://www.wpd.fr/projects/projet-du-chemin-des-romains>

wpd onshore France

www.wpd.fr

Pour plus d'informations, contactez-nous !

Agence de Boulogne - Billancourt 32 rue de Bellevue 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. 01 41 31 09 02
projet.chaourse@wpd.fr